

**SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Le 30 juin 2015 à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 27 mai 2015, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **29** Nbre de membres présents (quorum): 23 Nbre de voix délibératives : 31
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 1

Etaient présents :

METROPOLE : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT,
Marc GRIVEL

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE

COLLONGES : Françoise MAUPAS, François FOULON

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN

LISSIEU : Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS

SAINT-GERMAIN :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE : Martine PUBLIE

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN

COUZON : Gérard DARDET,

LIMONEST : Denis VERKIN, Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Vincent PEYTEL

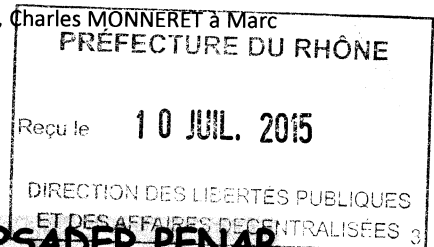
SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Bernard COQUET

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Nicolas POUSSINEAU

Ont donné pouvoir : Jean-Michel CARON à Eric MAZOYER, Christian COLOMBO à Gérard DARDET, Charles MONNERET à Marc GRIVEL.

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Eric MAZOYER



**Dépôt de dossiers au titre du programme d'actions PSADER PENAP
parcelles AI 324 à 327 à St Germain au Mont d'or et parcelles
AB 233-237-239-223-224-212-214-213-265 et 1956 à
Collonges au Mont d'Or**

Dans le cadre du plan d'action PSADER PENAP associé à la mise en place des périmètres ENAP, il est proposé au conseil syndical de délibérer et d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des monts d'Or à déposer un dossier de demande de financement pour l'acquisition des parcelles suivantes :

- parcelles AI 324-325-326 et 327 pour une surface de 45a34ca lieu-dit La Boissière, sur Saint Germain au Mont d'Or pour un prix de vente de 2267 € HT hors frais SAFER et de notaire, soit 0.50 €/m2.
- Parcelles AB 233-237-239-223-224-212-214-213-265 et 1956 pour une surface de 1ha96a lieu dit Charzéieux, sur Collonges au Mont d'Or pour un prix de vente de 9980 € HT hors frais SAFER et de notaire, soit 0.50 €/m2.

pour un taux de subvention de 40% (soit 4898.80 €) du montant total d'acquisition (soit 12247€ HT) hors frais de notaire et SAFER au titre du programme d'actions PSADER PENAP

+ à solliciter de la Métropole de Lyon la prise en charge associée à ces acquisitions des cahiers des charges SAFER (3 000 €) qui doivent être intégrés à chaque acte notarié.

+ à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette participation.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès de la Métropole de Lyon la prise en charge associée à ces acquisitions des cahiers des charges SAFER (3 000 €) qui doivent être intégrés à chaque acte notarié et autorise le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette subvention.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme*

**Le Président
Max VINCENT**